

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Luneville à Baccarat

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du Territoire De Luneville
A Baccarat

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2024

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
78	49	49 + 13 pouvoirs

Date de convocation
24 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un octobre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle des fêtes - 6 Place Richez Close - 54122 Azerailles, sous la présidence de **Jacques LAMBLIN, 1er Vice-Président**.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Gérard FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Hervé BERTRAND, Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Thibault VALOIS, Edouard BABEL, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Luc DEMANGE, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Grégory GERARDOT, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Isabelle PARISOT, Audrey FINANCE, Jacques PISTER.**

Absents : **Jocelyne CAREL, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Marie-Lucie HENRY, Thierry BIET, Murielle GRIFFOUL, Stéphane DECUGIS, Etienne MAIRE, Christelle VIVOT, Ludvine GEANT, Jean-Marie LARDIN, Didier COLIN, Laurent KUREK, Michel JACQUOT, Christine L'HUILLIER, Alexandra HUGO, Marie VIROUX, Christine THOMAS, Ludwig MISCHLER.**

Représentés : **Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérard BARDOT à Jacques LAMBLIN, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT à Pascal L'HUILLIER, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Anne-Marie DI MARINO à Thibault VALOIS, Valérie DIDIER à Colette MANSUY, Virginie GENOT à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Jonathan HAUVILLER à Ludovic CHAUMET, Catherine LAURAIN à François FRASNIER, Laurie PÉRISSÉ à Benoît TALLOT, Frédéric PRIVET à Bertrand SCHULTHEISS, Pascal MARCHAL à Gérard FRANCOIS, Joël DONATIN à Philippe SCHAEFFER.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : GeMAPI – Demande de subvention pour une mission d'étude globale du bassin versant du ruisseau des Fauchées
Rapporteur : M. François GENAY
N° de délibération : 2024_207

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
49	13	62	0	0	0

La Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE) fixe l'objectif de retour au bon état des masses d'eau d'ici à 2027. A travers le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhin-Meuse et dans sa déclinaison en Programme d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT), les services de l'Etat ont ciblé les actions prioritaires à mener dans ce troisième cycle de la DCE. Le PAOT Meurthe-et-Moselle 2022-2027 liste une action de renaturation de la fonctionnalité des milieux aquatiques sur la masse d'eau *Ruisseau des fauchées* car son état écologique est jugé médiocre.

Avec l'ambition de tendre vers le bon état écologique de cette masse d'eau de surface, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, dans le cadre de sa compétence GeMAPI, souhaite réaliser une mission d'étude globale du bassin versant du *Ruisseau des fauchées*, soit sur les bans communaux de Laronxe et de Saint-Clément.

Un second enjeu est présent localement : la prévention des inondations. En effet, les communes concernées ont connu plusieurs épisodes d'inondations importants. La mission doit donc également, via l'étude du fonctionnement du bassin versant, permettre de qualifier et cartographier le risque inondation dans le but de réduire la vulnérabilité par la mise en œuvre de mesures de prévention et de protection par le gemapien ou les personnes compétentes.

Cette mission sera menée en étroite collaboration technique avec l'EPTB Meurthe-Madon, compétent en matière de prévention des inondations et porteur d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin versant de la Meurthe.

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse place la reconquête de la biodiversité aquatique et terrestre au cœur des actions aidées afin d'assurer une trajectoire compatible avec l'atteinte du bon état des eaux. Aussi, les opérations sur l'ensemble d'un bassin versant ou programme global prioritaire sont éligibles à une aide financière au taux de référence de 60 % et jusqu'au taux maximal de 80 %. La Région Grand Est, qui partage les ambitions de l'Agence de l'eau, pourrait également apporter une aide complémentaire au taux maximum de 35 % si nécessaire.

Dans ce contexte, il est proposé d'autoriser le Président à solliciter une aide financière au plus haut taux auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de la Région Grand Est ou d'autres partenaires financiers potentiels, pour la mission d'étude globale du bassin versant du *Ruisseau des Fauchées*.

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Autorise le Président à solliciter une subvention au taux le plus élevé auprès de tous les partenaires financiers potentiels pour une mission d'étude globale du bassin versant du *Ruisseau des Fauchées*, notamment auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO
2024.11.05 22:35:08 +0100
Ref:7517195-11276440-1-D
Signature numérique
le Président